**Conseil municipal du [Date]**

**Commune de [Nom]**

**Ligne de métro 19 :**

**Rapprochons le Val d’Oise des autres territoires d’Ile-de-France !**

Alors que presque tous les départements d’Ile-de-France bénéficient des infrastructures en cours de réalisation du Grand Paris Express : **le Val d’Oise a été oublié et lésé**. Si nous ne nous mobilisons pas aujourd’hui, notre territoire ne sera desservi demain, qu’à la marge par un tronçon de la ligne 17 à Gonesse.

**Le département le plus jeune de France métropolitaine ne peut rester silencieux face à cette situation : les Valdoisiens n’ont pas vocation à être des Franciliens de seconde zone !** Bien que 90% des habitants du Val d’Oise habitent dans une commune desservie par une gare, **les interconnexions et les temps de trajet ne sont pas à la hauteur du bassin de vie parisien** en comparaison avec les autres capitales européennes.

Face à ce constat, le Département du Val d’Oise a pris l’initiative, en 2020, de lancer une étude exploratoire pour remédier à cette situation. **La solution retenue est la création d’une ligne de métro 19 dont les interconnexions avec les lignes 15, 17 et 18** relieront l’aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle à La Défense en passant par un faisceau au Sud du Val d’Oise qui concentre une forte densité de population.

**La réalisation de la ligne 19 sera une amélioration concrète** pour le quotidien de plus de **360 000 Valdoisiens** qui seront ainsi localisés à moins de deux kilomètres d’une gare et rendra accessibles plus de **100 000 emplois**.

**En novembre 2023, les Présidentes du Département du Val d’Oise et de la Région d’Ile-de-France ont annoncé un financement conjoint des études permettant la réalisation de cette infrastructure.** La route pour faire avancer ce projet essentiel à notre territoire est encore longue d’ici à sa mise en œuvre opérationnelle.

**Ensemble, collectivement et rassemblés pour le Val d’Oise : mettons la ligne 19 sur les rails !**

**Nous, députés, sénateurs, maires, présidents d’intercommunalités et élus du Val d’Oise** :

* **Affirmons notre soutien** à la ligne de métro 19 ;
* **Demandons à Ile-de-France Mobilités** de déléguer à la Société des Grands Projets la maîtrise d’ouvrage notamment des études de cette nouvelle ligne 19 ;
* **Interpellons l’Etat** afin qu’il engage la démarche permettant la révision du Schéma d’ensemble du Grand Paris Express ;
* **Souhaitons que les études de faisabilité de la ligne 19** débutent en 2024.

**Après en avoir délibéré :**

**Considérant** l’urgence climatique et la nécessité d’offrir des alternatives à la mobilité automobile.

**Considérant** le dynamisme démographique du Val d’Oise induisant des besoins croissants de mobilité vers la zone centrale de l’agglomération parisienne mais aussi à l’intérieur du département.

**Considérant** que le département du Val d’Oise a été tenu à l’écart du schéma initial du métro du Grand Paris.

**Considérant** l’insuffisance de transports en commun structurants reliant les zones densement peuplées du Val d’Oise et les grands pôles d’emplois et d’activité de la Défense et de l’aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

**Considérant** l’amélioration concrète qu’apportera la ligne 19 pour le quotidien de plus de 360 000 Valdoisiens qui seront ainsi localisés à moins de deux kilomètres d’une gare.

**Considérant** que certaines des correspondances entre les RER et Transilien desservant le territoire et le futur métro de la ligne 17 seront peu efficaces.

**Considérant** que la ligne 19 rendra accessibles plus de 100 000 emplois.

**Considérant** les bénéfices attendus d’une ligne de métro reliant La Défense à l’aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et desservant les zones densement habitées du sud du Val d’Oise :

* Gains de temps et d’accessibilité pour des centaines de milliers d’habitants ;
* Attractivité économique et résidentielle des territoires ;
* Correspondances et interconnexions qualitatives avec le réseau RER/Transilien.

**Considérant** l’inscription du projet dans le schéma directeur environnemental de la Région Ile-de-France, adopté en séance plénière en juillet 2023.

**Considérant** l’annonce le 22 novembre 2023 par le Département du Val d’Oise et la Région Ile-de-France d’un financement conjoint des études de cette nouvelle ligne.

**La commune de [Nom] :**

**Affirme** son soutien à la ligne de métro 19.

**Demande** à Ile-de-France Mobilités de déléguer à la Société des Grands Projets la maîtrise d’ouvrage notamment des études de cette nouvelle ligne 19.

**Interpelle** l’Etat afin qu’il engage la démarche permettant la révision du Schéma d’ensemble du Grand Paris Express.

**Souhaite** que les études de faisabilité de la ligne 19 débutent en 2024.